

L'honorable M. BEAUBIEN: Je ne puis parler d'après le compte rendu, mais je dis ce que je pense; voilà pourquoi j'ai fait cette suggestion et prié le ministère de lui donner suite.

L'honorable M. CALDER: Je me rends parfaitement compte de la situation telle que l'envisage l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Dandurand). Lorsque sir Edward Beatty a fait pour la première fois la suggestion dont on parle, l'honorable sénateur de Moncton (l'honorable M. Robinson) s'est quelque peu rangé à cet avis et il m'a semblé que l'idée était bonne. Le comité se trouvait en face de deux séries de témoignages contradictoires, de sorte que l'on a suggéré la nomination d'une société d'ingénieurs et de comptables dans l'unique but de déduire de ces témoignages certains faits essentiels. Je comprends parfaitement que le ministère ne soit pas disposé à nommer une commission afin de continuer, durant l'intersession, la tâche que notre comité a entreprise, car, s'il le faisait, cela voudrait dire le débours d'une somme énorme et le travail ne serait jamais terminé. Cependant, je le demande avec instance, si notre comité est nommé de nouveau à la prochaine session, il devrait se réunir de bonne heure, analyser la situation et déterminer exactement les points sur lesquels il désire se renseigner; on pourrait retenir les services d'ingénieurs et de comptables pour aider le comité à accomplir sa tâche, s'il y a nécessité de le faire.

L'honorable M. McRAE: Honorables sénateurs, je suis convaincu qu'une analyse des témoignages rendus devant le comité du Sénat serait très utile non seulement à cette Chambre mais aussi aux intéressés par tout le pays. Le compte rendu des délibérations de notre comité a circulé d'une façon assez générale. Je prends la parole pour proposer à l'honorable leader de la Chambre (l'honorable M. Dandurand), qu'après la prorogation des Chambres, notre personnel du Sénat prépare un index des témoignages rendus afin que l'on soit en mesure de se reporter facilement aux divers sujets qui ont été traités, et qu'un exemplaire soit envoyé à tous les sénateurs et autres personnes qui ont reçu un exemplaire du compte rendu des délibérations.

L'honorable M. CALDER: Très bien; très bien.

L'honorable M. COPP: A qui cet index sera-t-il envoyé?

L'honorable M. McRAE: A tous les sénateurs et à quiconque a reçu un exemplaire du compte rendu des délibérations du comité.

L'hon. M. MURDOCK.

L'honorable M. COPP: Mon honorable ami veut-il dire aux membres du comité seulement ou à tous les membres du Sénat?

L'honorable M. McRAE: A tous les membres du Sénat.

(La motion tendant à l'adoption du rapport du comité est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables sénateurs, on m'informe que nous serons à la fin de nos travaux du moment que nous recevrons la loi de finance de la Chambre des communes. Nous n'espérons pas l'avoir avant dix heures, ce soir. J'appelle l'attention de Son Honneur le président sur le fait qu'il est maintenant six heures. Il est entendu que nous ne nous réunirons pas avant dix heures, ce soir.

L'honorable M. CALDER: Au son de la cloche.

L'honorable M. DANDURAND: Oui.

La séance du Sénat, suspendue à six heures, est reprise à dix heures du soir.

PROROGATION

L'honorable M. DANDURAND: Honorables sénateurs, on m'informe qu'il y a possibilité de proroger les Chambres avant minuit. Je propose donc que le Sénat s'ajourne à loisir pour se réunir au son de la cloche probablement à onze heures et demie.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise à onze heures et cinquante-cinq minutes du soir.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables sénateurs, j'avais l'espoir que nous pourrions avoir la visite de Son Excellence ce soir, même passé minuit, mais on vient justement de m'apprendre que la prorogation des Chambres doit être différée jusqu'à demain. Je propose donc que lorsque le Sénat lèvera la séance, ce soir, il reste ajourné jusqu'à demain, à midi.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à demain, à midi.

SÉNAT

Vendredi 1er juillet 1938.

Le Sénat se réunit à midi, Son Honneur le président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.